



Dois-je payer les frais d'un avocat que je n'ai pas embauché ?

Par **mac94**, le **25/08/2016** à **14:10**

Bonjour

J'ai demandé à un avocat par mail s'il souhaiterait prendre en charge mon dossier. Pour qu'il puisse étudier mon litige, je lui ai transmis quelques documents.

Ce dernier m'a alors informé (après 4 jours) que ses frais s'élèvent à 350€ HT à l'heure.

[smile7]

Quand je lui ai dit que j'ai déjà embauché un autre avocat (plus réactif), il m'a réclamé de le payer pour la demi-heure qu'il a passé à étudier mon dossier, soit 210€ TTC!

A-t-il le droit de me réclamer de le payer sachant que je n'ai jamais accepté ses honoraires ?

[smile17]

Merci.

Par **amajuris**, le **26/08/2016** à **10:54**

bonjour,

en fait vous demandez à un avocat " Pour qu'il puisse étudier mon litige, je lui ai transmis quelques documents. " et maintenant vous refusez de lui payer la demi-heure.

lui avez-vous réclamé avant d'étudier votre litige, ses honoraires ou devis ?

dès l'instant ou vous avez demandé par mail à un avocat d'étudier votre litige, il est logique

que vous le rétribuez pour cela.
salutations

Par **mac94**, le **26/08/2016** à **11:01**

Bonjour

Merci pour votre retour. Ma question pour lui était "seriez-vous en mesure de me présenter devant le tribunal". J'ai joint une page explicative de mon litige à mon mail dans le seul but de savoir s'il avait les compétences pour prendre en charge mon cas. Je n'ai pas demandé une étude approfondie de celui-ci.

Comme il n'a pas été réactif, j'ai dû recourir à un autre avocat. Ce qui ne lui a pas trop plu...

Par **amajuris**, le **26/08/2016** à **11:55**

Bj

il ne vous a pas facturé un étude approfondie puisqu'il vous facture une demie-heure qui lui a servi à étudier rapidement, comme vous l'avez demandé, votre litige afin de savoir s'il pouvait vous représenter.

pour savoir s'il avait les compétences pour ce litige, votre avocat que vous avez sollicité, vous facture le temps passé à pouvoir répondre à votre question.

Par **artplay75**, le **04/09/2016** à **03:04**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

ça dépend du mail que vous lui avez envoyé...

en tout cas vous n'avez pas pris le moins cher